

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SECTEUR 1

## DU MARDI 16 AVRIL 2019

**Etaient présents : M. le Maire - Président des Conseils de quartiers**

**M. Longuépée - Adjoint au Maire -Vice Président des Conseil de Quartiers**

**Mme Renaut - conseillère municipale-membre désignée par le Conseil Municipal pour siéger au conseil de quartier secteur 1**

**46 Coigniériens (iennes) du secteur 1**

Cadre des conseils de quartier: Programmés jusqu'en juin, ces conseils de quartier ont un budget participatif de 30 k€ au global pour 2019. Tous les sujets peuvent être abordés.

objet	descriptif	demandes	intervention des pdt et vice pdt
sentes piétonnes	De nombreuses sentes ont été fermées sur le village, c'est regrettable. Pour autant, certaines sentes demeurées ouvertes, nécessitent des travaux d'entretien comme la reprise des éclairages.	Une réfection des sols avec un nivellement	
souterrain N10	déserté en période hivernale du fait du manque de clarté	sécuriser ce passage par l'installation d'une caméra	
chemin entre N10 et av de la gare	revêtement très endommagé et difficilement praticable	Prévoir de revoir le revêtement du chemin	La question de la propriété du chemin se pose, la ville n'est pas propriétaire...nous verrons avec les concernés.
chemin d'accès à la zone commerciale d'Auchan Maurepas	revêtement très endommagé et difficilement praticable	refaire le revêtement du chemin	

pistes cyclables	absence de pistes cyclables en ville, par ex : rue de Neauphle, rue du Moulin à vent...	mettre en place un véritable réseau pour la circulation des vélos en ville	ces aménagements ont été pris en compte dans le cadre du PLU
Allée de Neauphle	Voitures trop rapides	Prevoir des chicanes	la police sera sollicitée
sécurité routière	rue de Neauphle : des 2 roues y font du rodéo, et des voitures y roulent trop vite	faire respecter les vitesses en ville	la mairie demande à la police municipale de contrôler davantage la vitesse en ville
stationnement et passage piétons	trop de stationnement "sauvage" et pas assez de passages piétons	augmenter et faire respecter le stationnement augmenter les passages piétons	Il est pris note de la remarque.
sécurité devant les établissements scolaires	avenue du bois, rien ne signale la présence d'une école. Les véhicules roulent trop vite aux abords des ES.	mieux signaler la présence et circulation des enfants aux abords des groupes scolaires	Voir avec les services techniques pour revoir la signalisation
stationnement gênant	aux intersections des axes circulants (ex : rue de Neauphle) et des axes secondaires, tels les allées du village, les véhicules stationnés trop près des croisements réduisent la visibilité. Des véhicules stationnent sur des zones dangereuses ou bien bloquent le passage des autres voitures. De même il manque des places de stationnement. Des places sont occupées par des voitures épaves.	marquer les interdictions de stationner au sol. Il est rappelé qu'il existe un service gratuit pour le ramassage des épaves.	face à ces situations constatées, par exemple à l'intersection Moissonneurs - Attelage, des marquages au sol doivent être faits pour signaler les interdictions de stationner. La Police Municipale veillera ensuite au respect de cette signalisation. Tout stationnement dangereux, y compris sur les trottoirs des axes principaux doit être verbalisé.
devenir du silo		démolition du silo	M. le Maire a rencontré France Habitation, en se montrant très ferme quant au déficit criant de places de stationnement suite, notamment, à la fermeture du silo. Au regard de l'obligation de fournir des places par appartement, FH doit à ce jour aux résidents près de 400 places. Les solutions envisagées, outre la démolition du silo, pourrait se traduire par la réorganisation du stationnement au sein et aux abords de la résidence des Acacias. Nous attendons un retour de FH sur ce dossier et agirons le cas échéant devant les tribunaux en cas d'inaction.

allée des Pommiers	la sécurisation de l'accès à l'allée des Pommiers a eu des effets très positifs		
plaque de regard cassée	croisement rue de Neauphle / allée de la Vènerie, une plaque est cassée depuis fin décembre. Rien n'a été fait pour y remédier malgré les relances en mairie	sécuriser le regard au plus vite	
partage de l'espace public	absence de lieux de rencontre tel un marché local. Le manque de places de parking nuit au développement d'un centre avec un marché.	favoriser les lieux de rencontre	mobiliser les producteurs locaux pour un marché hebdo est voué à l'échec au vu des expériences menées par des communes voisines. Ces producteurs n'ayant nul besoin de ces manifestations pour écouler leurs marchandises. Pour autant il y aura une manifestation d'envergure répondant à cette attente le 16 juin prochain.
déjections canines sur l'espace public	des déjections canines jalonnent les trottoirs et allées du village (allée des Pommiers par ex)	sensibiliser les concitoyens au respect des lieux publics ou mettre à disposition des sacs	
propreté	le nettoyage, il y a un mois, de la sente qui conduit à la zone commerciale Auchan Maurepas, n'a eu que peu d'effet puisque le lieu est à nouveau souillé : tout est à refaire	demander a minima aux entreprises de veiller à la propreté aux abords de leur immeuble	
signalétique centre commercial le village	certaines panneaux signalant la présence de tel ou tel commerce au centre du village, sont obsolètes. Il faudrait les retirer les panneaux pharmacie et police municipale du CC près de la Maison de voisinage	revoir la signalétique des commerces et services présents au sein du village (ex pharmacie)	
éclairage public	réduire les amplitudes horaire de l'éclairage public ; voire réduire le nombre de luminaires, ou déclencher l'allumage par détection de mouvement ; favoriser l'éclairage vers le sol	réduire la facture énergétique	le remplacement des luminaires non conformes ou trop énergivores est prévu et réalisé en collaboration avec l'agglomération de SQY
nombre d'élèves par classe	33 élèves dans une classe de maternelle Pagnol	intervenir auprès de l'IEN pour limiter le nombre d'enfant par classe	ce point relève de l'IEN. La commune peut juste agir sur le nombre d'ATSEM et le bâti. Mais nous saisissons l'IEN sur ce sujet cependant dans le cadre de réunions formelles

projet ""deuxième vie"		mettre à disposition des boîtes à livres dans Coignières	
aire d'accueil gens du voyage	dans l'objectif de construire 450 logements supplémentaires sur Coignières, est-il prévu une aire d'accueil pour les gens du voyage ?		cet emplacement n'est pas prévu au PLU tel que défini aujourd'hui.
Les vignes	qu'est devenue la vigne plantée aux abords de Daudet ?	mettre à disposition ce terrain pour en faire des jardins partagés	les pieds de vigne plantés initialement sur les 3700 m2 disponibles. Récemment 20 pommiers y ont été plantés. Par ailleurs, un projet de jardin pédagogique est initié avec les écoles Pagnol. Et un projet de jardins partagés sera le bienvenu pour partager et faire vivre ce lopin de terre.
chemin de la Butte aux chiens	ce chemin réservé aux véhicules des seuls riverains, est aujourd'hui emprunté par tout un chacun. La borne limitant l'emprunt de cet axe étant inopérante depuis des lustres. Les piétons et cyclistes empruntant cet axe sont en danger.	remettre en état de fonctionnement le système d'accès à cette voie pour les seuls ayants droit	la commande de travaux a été passée, la remise en état devrait intervenir rapidement
N° de rue chemin de la Butte aux chiens	erreurs récurrentes d'adressage de courrier faute de numérotation des immeubles du chemin de la Butte aux chiens	affecter un numéro aux immeubles de la dite rue	Il faut saisir M. le Maire s'agissant d'une compétence du service urbanisme.
Le zéro déchet		emboîter le pas à la conférence du 9 janvier sur le "zéro déchet", pour initier des projets citoyens visant à réduire notre empreinte carbone (ex : jardins partagés)	
manifestation du 16 juin	manque de bricoleurs pour le stand "répare café"	appel aux volontaires sachant remédier aux pannes du petit électroménager	
réseau Numéricable	au regard du déploiement de la fibre sur la ville, quel est le devenir du réseau coaxial numéricable ?	donner de la visibilité aux abonnés numéricable	la mairie se renseigne
état de catastrophe naturelle	Quid de la saisine auprès du préfet		ce dossier suit son cours : le Préfet a saisi le Conseil des Ministres dont on attend la décision (processus normal). 45 logements sont concernés

PROCHAIN RENDEZ VOUS  
LE 29 MAI A 20H00

**FIN DE LA REUNION A 22H10**

le 20/04/2019  
Le secrétaire de séance  
Nom : Robbe  
Prénom : Nicolas